

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VAL FLEURY

Compte rendu réunion #3

Date : Mardi 23 avril 2024

Présidence de séance : Virginie SÉNÉCHAL, Maire adjointe, Christel CARDOSO, conseillère municipale référente

Responsables administratifs : Léo LOMBARD, directeur de cabinet, Guillemette MATHIEU, directrice générale adjointe, Jean-Marie BESSIN, directeur général adjoint, Anne-Lise MATHIEU-DEPARPE, directrice générale adjointe, Alain BASTIAN, directeur territorial GPSO, Isabelle BÉREND, directrice communication et participation citoyenne, Diana MLAZGOVA, chargée de missions participation citoyenne et concertation grands projets

// Atelier budget participatif

Lors de l'appel à projets du budget participatif 2024, trente-trois projets ont été proposés pour le Centre Val Fleury. Les conseillers passent en revue les propositions selon les critères de recevabilité du règlement, accompagnés par les responsables de la Ville :

- 16 sont jugés recevables
- 4 sont nécessitent d'être retravaillés ou fusionnés, en lien avec les porteurs de projets
- 13 ne sont pas recevables au regard du règlement

Jusqu'au 20 septembre, les services de la Ville et de GPSO vont étudier juridiquement, techniquement et financièrement les projets.

Les services municipaux présenteront les conclusions de leurs études lors de la réunion de rentrée du Conseil de quartier.

// Points d'actualité

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : DIMANCHE 9 JUIN

La sectorisation des bureaux de vote évolue afin de rééquilibrer le nombre de votants par bureaux. Ce changement concerne près de 70% des électeurs meudonnais. Une campagne de communication est déployée par la Ville à l'occasion de l'envoi des nouvelles cartes d'électeurs en mai.

Un appel à volontaires est lancé car la Ville recherche des citoyens bénévoles pour tenir le rôle d'assesseur, dans ses bureaux de vote. Participer, de la sorte à la vie, citoyenne n'implique aucun rattachement à un parti politique.

Les volontaires doivent voter à Meudon et être disponibles à la date du scrutin à partir de 7h45 dans son bureau de vote d'affectation jusqu'à la fin du dépouillement (1/2 journée possible)

MODERNISATION ÉCOLE FERDINAND BUISSON / TRAVAUX MATERNELLE DESVERGNES

Un ambitieux projet de rénovation de l'école Ferdinand Buisson va débiter cet été pour deux années scolaires. Le bâtiment sera complètement réhabilité pour s'adapter au changement climatique. A cela s'ajoute la construction d'une extension bioclimatique de 1300 m² destiné à la restauration scolaire.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de haute qualité environnementale (réemploi de matériaux, travaux d'isolation, végétalisation des cours d'école...). L'école rouvrira à la rentrée de septembre 2026.

L'école Charles Desvergnès, inoccupée depuis 2023, accueillera temporairement les classes de Ferdinand-Buisson. Des travaux d'adaptation sont en cours et un préfabriqué installé dans la cour pour accueillir la sixième classe.

MODERNISATION DU COMPLEXE SPORTIF RENÉ LEDUC

Le complexe sportif René Leduc a été construit dans les années 1960-1970. Le stade, les tribunes et le club house, ainsi que les terrains de tennis, désormais couverts, ont été modernisés ces dernières années.

En revanche, la piscine et le gymnase, avec ses salles d'activités, datent des années 1960 et ne correspondent plus ni aux normes actuelles, ni aux attentes des Meudonnais. Ces bâtiments sont des passoires énergétiques. L'ensemble nécessite d'être modernisé et restructuré en profondeur.

Dans un premier temps, les clubs et les associations usagères, ainsi que le Conseil de quartier ont été associés à la définition des besoins

Depuis deux ans, la Ville a engagé des études techniques et financières.

Compte tenu du coût d'un tel investissement, la Ville a été accompagnée par un cabinet d'avocats spécialisé qui a étudié toutes les possibilités contractuelles qui s'offraient à la commune pour ce projet.

Une procédure de marché de partenariat a été préconisée car ce type de contrat permet les financements privés (à ne pas confondre avec une privatisation car la Ville restera propriétaire)

Le contrat de partenariat est très encadré juridiquement : une étude de soutenabilité budgétaire et une étude préalable ont été soumises au contrôle du Ministère des Finances et de la Direction générale des Finances publiques. Ces deux instances ont validé la capacité financière, technique et matérielle de la Ville de Meudon à engager le projet.

A ce stade, la Ville est en passe de s'adjoindre les services d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), des cabinets d'études spécialisées qui accompagneront dans la procédure.

Les grandes lignes du projet pourraient être dévoilées en septembre 2024. Rien de très figé au stade du lancement du contrat de partenariat : les candidats à ce contrat de partenariat feront des propositions de programmation et d'exploitation partielle, conformes aux missions de service public des équipements.

CALENDRIER TRAVAUX MARCHÉ MAISON-ROUGE

Les travaux ont débuté en octobre 2023 et les commerçants se réinstalleront dans la nouvelle halle courant octobre. A partir de mi-juin, Grand Paris Seine Ouest entame le réaménagement des espaces publics autour du marché, avec une végétalisation et des trottoirs plus confortables.

Le coût des travaux est de 4,15 millions d'euros dont 50% financés par le Département des Hauts-de-Seine et 30% financés par la Métropole du Grand Paris.

STATIONNEMENT RUE PAIRA

Un riverain a signalé des difficultés de stationnement rue Paira. Ils demandent de rendre le stationnement de cette rue payant.

La Ville explique que sa politique n'est pas de développer le stationnement payant dans les rues de la commune, sauf si la demande fait consensus.

Les Conseillers du secteur ne partagent pas l'avis du riverain qui a interpellé la Ville et le Conseil de quartier émet un avis défavorable à l'instauration du stationnement payant dans cette rue.

// Point budget

Le Conseil de quartier dispose d'un budget de fonctionnement, pouvant servir à des fins de communication ou d'organisation d'événements festifs pour animer les quartiers et créer du lien social.

Virginie Sénéchal invite les conseillers de commencer à réfléchir à l'utilisation de ce budget pour l'année 2024 et à comment s'organiser pour proposer des idées et organiser un événement ou une opération d'ici la fin d'année.

Un sous-groupe, organisé par le coordinateur, se réunira en dehors des séances de travail pour avancer des propositions. Une première idée de faire une fête en lien avec l'inauguration du marché Maison-Rouge intéresse la majorité des conseillers de quartier.

// Prochaines réunions

- **Lundi 27 mai, 18h30** : Webinaire « JO à Meudon »
- **Mardi 4 juin, 19h**, Hôtel de Ville : **réunion plénière 4**
- **Jeudi 5 octobre, 19h**, Hôtel de Ville : **réunion plénière 5**

Meudon, le 6 mai